

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

programmes

Question écrite n° 96321

## Texte de la question

Mme Luce Pane attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'évaluation au brevet des collèges et la disparition de la pratique physique d'EPS à cet examen de fin d'année de 3ème. De nombreux professeurs s'inquiètent des nouveaux programmes de leur discipline, sans exigence d'acquisitions dans les activités physiques, sportives et artistiques à l'épreuve du brevet des collèges. Or ces enseignements participent au développement des enfants et des jeunes, leur permettent de s'exprimer, d'échanger avec les autres, de se dépasser, de s'émanciper, et sont aussi un facteur de lien social. Aussi, elle souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement pour assurer un développement de l'EPS de l'école maternelle à l'université.

## Données clés

Auteur: Mme Luce Pane

Circonscription : Seine-Maritime (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 96321 Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 7 juin 2016, page 4933 Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)